



Ligne directe: (514) 598-3785

Montréal, le 21 mai 2002

PAR COURRIEL ET PAR TÉLÉCOPIEUR

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria – bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

**OBJET: Demande de modifier les tarifs de SCGM à compter du 1^{er} octobre 2002 -
(Cause tarifaire 2003 de SCGM)
Dossier de la Régie : R-3484-2002
N/dossier : 312-00157**

Chère consœur,

La présente fait suite à l'annonce par les procureurs du Groupe STOP / Stratégies énergétiques et du GRAME à l'effet qu'ils veulent faire entendre des témoins lors des audiences débutant demain.

Or, nous sommes surpris de ces annonces considérant que les articles 13 et suivants du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* prévoient que les parties déposent avant l'audience les documents qu'elles entendent produire en preuve. Cette façon efficace de procéder permet à toutes les parties de se préparer adéquatement. L'approche que semblent avoir choisie le GRAME et le Groupe STOP / Stratégies énergétiques n'apparaît d'ailleurs pas équitable envers les autres intervenants qui ont eu à déposer leur preuve à l'avance.

Conséquemment, nous demandons à la Régie d'ordonner à ces intervenants de produire à l'avance leurs témoignages écrits. À défaut, à quoi servirait l'imposition d'un délai aux intervenants pour produire leur preuve si de toute façon une partie peut décider de passer outre ce délai et attendre le jour de l'audience pour faire valoir sa position.

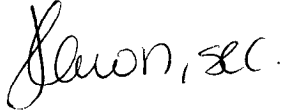
Par ailleurs, nous avons déjà demandé au Groupe STOP / Stratégies énergétiques d'identifier les passages des volumineux documents auxquels ils entendent référer et ce, afin de favoriser un déroulement efficace des audiences. À cet égard, nous désirons rappeler que le distributeur n'a pas eu l'opportunité de transmettre des demandes de renseignements par écrit. Nous aurions pu alors obtenir les précisions que nous recherchons maintenant sur les passages

1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Téléphone : (514) 598-3444
Site Internet : www.gazmetro.com

pertinents des volumineux documents auxquels réfère le Groupe STOP / Stratégies énergétiques.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.



pour J.B. Allard, avocat
Directeur, Affaires juridiques

JBA:jc

c. c.: **Par courriel seulement à tous les procureurs des intervenants de R-3484-2002**

Me Éric Couture, GRAME-UDD
M^e Ève-Lyne Fecteau, ROÉÉ
Monsieur Phi P. Dang, TQM
M^e F. Jean Morel, HQ
M^e Éric McDevitt David, OC
M^e Nicolas Plourde, ACIG
Me Yanik Sevigny, ARC/FACEF
M^e Michel Davis, CERQ
M^e Pierre Tourigny, RNCREQ
M^e Dominique Neuman, STOP/S.É.
Me André Turmel, FCEI/ACAGNEQ
Mme Lucie Vandal-Parent, Gazifère
M^e Michel G. Ménard, La Régionale